

PROCES-VERBAL COMITE TECHNIQUE

2516-27

Réunion du mardi 17 mai 2016

	Représentants	des collectivités	
Titulaires		Suppléants	
Noms	Présents	Noms Pro	
Jean-Marie WATREMETZ	X	Jean-François VAN HOORNE	
Jean BOZEK	X	Michel BOULLEE	
Joël AGNUS	X	Michel GARET	
Sylviane DENIS	X	Didier PETIT	
Sylvain PETIT	Х	Patrice HERAUX	Х
Christel MATHIEU		Anne-Marie NEDELEC	

Représentants des personnels					
Titulaires		Suppléants			
Noms	Présents	ts Noms		Présents Noms	
Pascal POLYCARPE		Isabelle TOMASSELLI			
Viviane PETIT		Didier PERRIN			
Gérald HAVETTE		Philippe GONCALVES			
Frédéric BODE	Х	Katia BOREL	X		
Alexandra SPATH	Х	Frédérique FLORIOT			
Cyril MANGIN		Véronique SIMON	Х		

Représentants de l'administration présents : Anne DESBARRES, Florence BOISSON, Aurore TOULOUSE

Monsieur Jean-Marie WATREMETZ, Président, ouvre la séance à 10h40 au siège du Centre de gestion, et constate que la réunion peut valablement se tenir, le quorum étant atteint.

Est désigné comme secrétaire de séance : Monsieur Joël AGNUS Est désigné comme secrétaire adjoint : Madame Alexandra SPATH

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour sont examinés :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

052-285200028-20160520-2016-27-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/05/2016

1. Adoption du procès-verbal du Comité Technique du 22 mars 2016

Aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier. Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

2. <u>CNFPT : Plan de Formation des secrétaires de mairie rurales</u>

Présentation du nouveau plan de formation prenant en compte partiellement les remarques du Comité Technique du 22 mars 2016 :

- il manque une formation recyclage pour les agents non-électriciens et les agents électriciens.
- il était souhaité que les formations spécifiques (hygiène et sécurité) soient programmées en début d'année, ainsi en cas d'annulation, un report serait organisé sur l'année civile.
 Or, il apparait que la formation réglementation : sécurité dans les établissements recevant du public aura lieu les 15 et 17 novembre 2016.

Une réponse du CNFPT a été reçue le vendredi 13 mai et est portée à la connaissance des membres du Comité Technique (en annexe 1).

Une rencontre sera programmée prochainement entre le CNFPT et le Centre de Gestion afin d'évoquer ces dossiers.

3. Avis sur des suppressions de postes dans les collectivités territoriales

Les demandes d'avis concernant des suppressions de postes sont récapitulées avec l'avis du Comité Technique dans l'annexe 2, jointe au présent Procès-verbal.

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants des personnels émet un avis FAVORABLE sur les dossiers. Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur les dossiers.

4. Règlement intérieur (annexe 3)

Syndicat Mixte du Pays de Chaumont : mise en place d'un règlement intérieur

Commune de Villegusien le Lac: mise en place d'un règlement intérieur et d'un règlement de formation

Communauté de Communes du Pays de Chalindrey et CIAS AVENIR : mise en place d'un règlement intérieur commun

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier. Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

5. Régime indemnitaire (annexe 4)

Commune de Wassy: instauration des IHTS

Commune de Bourbonne les Bains : modification du régime indemnitaire

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier. Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier

6. Organisation des services (annexe 5)

Communauté de Communes de Bourbonne les Bains : organigramme des services

Commune de Bourbonne les Bains : organigramme des services

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier. Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

Remis en séance

CIAS Avenir: planning des animateurs

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier. Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

7. Astreintes (annexe 6)

Commune de Bourbonne les Bains : modification des astreintes

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier. Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

8. Mode de gestion du service public (annexe 7)

<u>SAEP de Mathons</u> : mode de gestion du service public de production et de distribution d'eau potable Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier. Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

9. <u>Dossier Remis en séance : Compte épargne temps</u> (annexe 8)

Communauté de Communes Vannier Amance : mise en place d'un compte épargne temps

Le dossier est soumis au vote :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Représentants du personnel	4		
Représentants des collectivités	6		

Le collège des représentants du personnel émet un avis FAVORABLE sur le dossier. Le collège des représentants des collectivités émet un avis FAVORABLE sur le dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 11h00.

Le Président du Comité Technique, Jean-Marie WATREMETZ

Le secrétaire Joël AGNUS Le secrétaire adjoint Alexandra SPATH